



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/855

Terrains du Lou Tennis Parc - Rénovation des quatre courts extérieurs Opération n°  
07032610- Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-3-  
Programme 20004

Direction des Sports

**Rapporteur** : Mme NUBLAT-FAURE Julie

**SEANCE DU 27 MAI 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

**ABSENTS NON EXCUSES** : ?

2021/855 - TERRAINS DU LOU TENNIS PARC - RENOVATION DES QUATRE COURTS EXTERIEURS OPERATION N° 07032610- LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2021-3-PROGRAMME 20004 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation Patrimoine terrains sportifs extérieurs 2021-2026 » n° 2021-3, programme n° 20004.

Les terrains de tennis ont été aménagés en 2000 lors de la création du parc de Gerland par la Métropole.

Le revêtement des quatre courts extérieurs est en fin de vie (usure de la couche support devenue glissante et fissurée) et nécessite une rénovation complète.

Suite aux consultations menées par le club (notamment avec la Fédération française de tennis) le choix s'est porté sur un revêtement comportant des dalles en béton poreux en couche support, un textile aiguilleté avec remplissage en brique pilée en surface. Ce choix technique est adapté pour la pratique de tous, permet de jouer toute l'année par tous les temps et offre un confort proche de la terre battue avec un entretien simplifié.

Le projet de rénovation des quatre courts de tennis, d'une surface totale de 2592 m<sup>2</sup> comprend :

- Les terrassements avec la création d'une plateforme surélevée ;
- L'aménagement des dallages en béton poreux ;
- Le revêtement textile aiguilleté collé avec drainage ;
- Le remplissage du revêtement par de la brique pilée ;
- La fourniture et pose d'équipements de tennis.

Les marchés de travaux, de contrôle, et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions du code des marchés publics.

L'opération estimée à 200 000 € TTC est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation Patrimoine terrains sportifs extérieurs 2021-2026 », n° 2021-3, programme 20004.

Le Lou Tennis Parc compte environ 600 adhérents fin 2018 dont 320 enfants y compris l'école de tennis pour les plus petits.

Vu la délibération n° 2021/584 du Conseil municipal du 25 et 26 mars 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

### **DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° 07032610 « Terrains de tennis du Lou – rénovation des quatre courts de tennis extérieurs » est approuvé. L'opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation Patrimoine terrains sportifs extérieurs 2021-2026 », AP n° 2021-3 ; programme 20004.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 20004, AP 2021-3, opération n° 07032610 et seront imputées sur les chapitres comptables 20, 21 et 23, fonction 322, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variation compte tenu des aléas de projets ou autre pouvant survenir :
  - 2021 : 185 000 €;
  - 2022 : 15 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET